



Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV.N° 11

Réunion du 30/10/2018 2018 à 10 h 00

ASSISTENT : Messieurs Gérard GONZALEZ ; Christophe BALLOT (Agent de développement) Andrée BRESSOLLES, Georges GOIZE, MELET Florence

« Sous réserve de validation par le Comité Directeur »

Désignation de 3 arbitres + 1 délégué

La gestion de la rencontre Coupe Ariège 1 : Le Fossat – 1JA en date du 11 novembre 2018 à 15H00 sera sous l'autorité de 3 arbitres et 1 délégué.

Cette décision de la commission CDOCC est due au comportement d'incivilité de l'environnement du club 1JA.

La facturation de l'arbitre du centre sera à la charge du club recevant (Le Fossat).

Le délégué sera à la charge à 50% des 2 clubs.

Les arbitres assistants 1 et 2 seront à la charge du club 1JA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par le secrétaire général, G.GONZALEZ

